



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Message de SM le Roi adressé aux participants aux réunions annuelles conjointes des Instances financières arabes de 2017

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message aux participants aux réunions annuelles conjointes des Instances financières arabes de 2017 dont les travaux se sont ouverts, le mardi 18 avril 2017, à Rabat.

Voici le texte intégral du Message Royal dont lecture a été donnée par le ministre de l'Economie et des finances, M. Mohamed Boussaid.

“Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, sa famille et Ses compagnons.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

C'est, pour Nous, un réel motif de fierté de vous adresser ce message à l'ouverture des réunions annuelles conjointes des Instances financières arabes de 2017, auxquelles Nous réservons Notre Haut

Patronage, en témoignage de Notre considération pour le rôle pionnier que ces instances remplissent en apportant leur soutien au développement socio-économique des pays arabes.

A cette occasion, Il Nous plait de souhaiter la bienvenue à leurs Excellences les chefs et membres des délégations qui participent aux travaux de ces importantes assises.

Votre rencontre d'aujourd'hui, -que votre deuxième pays, le Maroc, s'honore d'abriter pour la cinquième fois-, est une nouvelle preuve de l'engagement du Royaume du Maroc à œuvrer sans cesse pour favoriser la coopération arabe commune et apporter son concours actif à la réalisation de la complémentarité économique souhaitée.

Si ces réunions sont l'occasion de faire le bilan de l'activité d'investissement de vos institutions financières respectives et d'en approuver les résultats financiers au titre de l'année passée, Nous les considérons aussi comme un moment opportun pour évaluer ce qui a été accompli en matière de soutien au développement socio-économique engagé dans les pays arabes et d'explorer les meilleures voies et les moyens idoines propres à renforcer les relations de coopération Sud-Sud.

Elles constituent également un rendez-vous annuel pour réfléchir aux perspectives d'avenir qui s'ouvrent devant l'action de vos institutions, compte tenu, notamment, des développements éminemment importants que connaissent les pays de la région, et au regard des défis économiques, sociaux et développementaux communs auxquels ils sont confrontés.

A ce propos, Nous ne manquons pas de saluer les efforts méritoires que les institutions financières arabes déploient assidûment, tant à travers l'envergure des programmes et des projets financés, que par la force de soutien et la qualité des expertises qu'elles assurent.

Nonobstant les importants acquis engrangés, il y a toujours un besoin pressant d'élargir et d'approfondir le rôle des structures financières arabes et de rehausser la qualité des services et des programmes qu'elles fournissent. Cette action doit être menée au vu des besoins croissants de nos pays et des attentes ambitieuses de nos peuples, et compte tenu des nécessités de mise à niveau des économies arabes et des impératifs liés à la concrétisation des objectifs du développement durable, y compris ceux afférant à la lutte contre les changements climatiques, au renforcement de la sécurité et de la sûreté environnementales et à l'utilisation optimale des ressources naturelles.

C'est à cette orientation que Nous nous employons sans cesse à faire adhérer le Maroc. Et le fait que notre pays ait accueilli la COP 22, en novembre 2016, à Marrakech, est une illustration concrète de ce choix et une reconnaissance internationale des efforts que nous consentons dans ces domaines.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Nos pays arabes affrontent des défis réels et entremêlés résultant des développements géopolitiques, du ralentissement persistant de l'activité économique et du mouvement du commerce international, et de la volatilité des cours mondiaux des produits de base; une conjonction de facteurs qui impacte l'activité économique dans la région.

Ces développements accentuent la difficulté à maîtriser les équilibres financiers et décuplent l'ampleur des défis liés à la stabilité économique. Ils impactent également la réalisation du développement global et durable, comme en témoignent les estimations de croissance dans les pays arabes, qui restent – nonobstant leur

amélioration relative- en-deçà des niveaux requis pour leur permettre de faire face à la hausse des taux de chômage, notamment ceux enregistrés chez les jeunes.

Les économies de la plupart des pays arabes ont montré leur capacité à s'adapter à ces évolutions, grâce aux réformes structurelles audacieuses qu'ils ont engagées dans les secteurs financier et économique. Cela a été rendu possible par la mise en place d'un environnement incitatif pour le secteur privé et l'adoption de stratégies de diversification économique. Néanmoins, il y a un besoin urgent d'intensifier les efforts pour parvenir à la réalisation de la justice sociale et à la construction et la généralisation des réseaux de protection sociale.

A cet effet, nos instances financières arabes sont appelées, aujourd'hui plus que jamais, à une interaction positive avec les mutations en cours dans la région arabe et les besoins en développement qui lui sont propres, et à une mutualisation des efforts pour contribuer à appuyer les réformes économiques et financières initiées, à diversifier et développer les économies de cette région et, in fine, à construire l'édifice de la complémentarité interarabe.

Dans ce contexte, l'intérêt pour l'appui aux petits et moyens projets, la création d'emplois pour les jeunes, la promotion de la condition de la femme et du monde rural, la réduction de la pauvreté et de la précarité, la mise à niveau des ressources humaines pour les mettre en capacité à relever les défis développementaux et sécuritaires, sont autant d'enjeux devant constituer une priorité pour nos instances financières au cours des années à venir.

En effet, outre le capital immatériel, le capital humain représente la vraie richesse dont disposent nos pays, et qu'il faut placer au cœur des priorités des politiques publiques, eu égard aux rôles fondamentaux croissants qui lui incombent dans la réalisation du développement et la quête d'un plus grand rayonnement civilisationnel des peuples.

Afin de conforter cette orientation, Nous appelons les instances financières arabes à redoubler d'efforts pour encourager les investissements interarabes, au vu du rôle qui leur revient dans la satisfaction des besoins en développement durable et l'incitation du secteur privé en tant que moteur essentiel de développement et producteur de richesses.

Certes, les instances financières arabes ont joué un rôle clé dans le financement des projets de mise à niveau des infrastructures dont nous connaissons l'impact évident sur les plans sectoriel et territorial. Mais parmi les priorités sur lesquelles il convient de se pencher, il y a le fait d'encourager la mise en place des projets de développement, qui appuient la complémentarité économique interarabe, et qui renforcent l'ouverture des économies arabes sur leur environnement régional, notamment en direction de l'Afrique, et dans différents domaines comme les projets énergétiques et les infrastructures, avec comme objectif de renforcer la liaison électrique, terrestre, ferroviaire et maritime, et les projets agricoles dédiés à la réalisation de la sécurité alimentaire.

Dans cette optique, ces instances sont tenues de poursuivre l'action visant à concrétiser ces projets structurants, régionaux et continentaux, et à les transformer en une réalité tangible. Car le progrès et le développement de la région arabe sont inconcevables en dehors de son environnement régional.

A ce propos, Nous soulignons que le soutien aux efforts de développement des pays africains doit demeurer parmi les priorités de notre Action arabe commune, et être érigé en véritable modèle de coopération Sud-Sud.

A cet égard, Nous notons avec une grande satisfaction que, outre leur rôle d'institutions de développement pionnières dans le domaine de la coopération interarabe, ces instances ont porté leurs efforts et leurs financements au-delà des frontières du monde arabe pour les étendre aux pays africains, contribuant ainsi à raffermir les liens de

coopération et de solidarité entre les deux groupements.

Le Maroc, avec ses importantes potentialités économiques, ses établissements publics et ses entreprises privées pionniers dans le domaine du partenariat solidaire en Afrique, est soucieux de mettre ses compétences humaines et ses savoir-faire accumulés dans différents domaines à la disposition des instances financières arabes pour leur permettre d'apporter leur concours au renforcement des capacités des pays du continent africain en matière de développement.

Le mégaprojet du gazoduc entre le Nigéria et le Maroc constitue un modèle de coopération Sud-Sud, devant bénéficier du soutien des instances financières arabes.

A cet égard, Nous tenons à profiter du retour du Maroc au sein de l'Union Africaine pour renforcer la coopération arabo-africaine et consolider l'intégration régionale.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que le Maroc a été et restera engagé en faveur de la mise en œuvre de l'Action arabe commune.

Partant de Notre foi dans le rôle qui revient au volet économique dans le raffermissement de l'unité arabe, – que Nous aspirons tous à concrétiser-, Nous tenons à poursuivre l'action collective propre à imprimer un dynamisme fort aux relations économiques interarabes et à leur ouvrir de plus larges perspectives d'évolution. Le but ultime

est de servir les intérêts arabes communs et de contribuer à la réalisation du développement économique et du bien-être social auxquels aspirent nos peuples.

A cet égard, Nous voudrions remercier infiniment les instances financières arabes pour leur soutien au processus de développement socio-économique engagé au Royaume du Maroc, en contribuant au financement de ses projets de développement et d'investissement.

Nous exprimons plus particulièrement nos remerciements et notre gratitude aux Etats du Golfe Arabe frères, auxquels nous lie un partenariat stratégique privilégié, pour leur soutien constant au Maroc, tant pour ce qui est de fournir un soutien matériel et moral à ses projets de développement qu'en ce qui concerne la défense de ses Causes justes.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Avec vos larges compétences et vos savoir-faire étendus, votre sens des responsabilités, votre attachement sincère aux Causes arabes et votre engagement en faveur des peuples de la région et de leurs aspirations, vous avez les meilleures motivations pour redoubler d'efforts et continuer à apporter votre soutien au financement de la croissance économique et du progrès social et à contribuer à relever les défis auxquels nous sommes tous confrontés en matière de développement.

Nous sommes persuadé que, par la grâce de Dieu, les travaux de vos réunions se solderont par des décisions et des recommandations pratiques et des initiatives concrètes qui serviront les intérêts de nos peuples et aideront à tendre plus de passerelles d'interaction, de

solidarité et de complémentarité entre nos peuples.

En vous souhaitant à nouveau la bienvenue dans votre deuxième pays, le Royaume du Maroc, Nous prions le Très-Haut d'accorder plein succès à vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh”.